



ZOOM SUR

LA LITTÉRATURE JEUNESSE ADAPTÉE

UNE ENQUÊTE AUPRÈS DES JEUNES LECTEURS BRAILLISTES

ADELINE COURSANT

Parce que l'accès à la culture et au plaisir de la lecture commence dès le plus jeune âge, parce que l'édition de livres adaptés et actuels n'est pas suffisamment développée pour satisfaire ce droit, il convient de réfléchir ensemble à comment élargir l'offre et promouvoir l'intérêt de la lecture auprès du jeune public déficient visuel.

En France, la part de la production éditoriale accessible, via au moins l'un des trois formats traditionnels, peut être estimée à moins de 5 %. Cela représenterait au total moins de 30 000 titres, sur les 600 000 auxquels peut accéder le reste de la population. Ces chiffres n'indiquent nullement le nombre de titres destinés aux différentes tranches d'âges, des petits qui apprennent à lire jusqu'aux adolescents qui ont des préoccupations et des envies si différentes de celles des adultes. Mais on peut facilement se représenter que cette part de production est insignifiante.

LIVRES ADAPTÉS : DE QUOI PARLONS-NOUS ?

L'adaptation des livres peut se faire sous différents formats :

- Des formats dits « traditionnels » :
 - le braille papier ;
 - le livre en gros caractères ;
 - le livre audio « commercial », sans dispositif de navigation adapté aux personnes déficientes visuelles.

- Des formats dits « numériques accessibles », qui permettent :
 - un affichage en gros caractères à l'aide d'un logiciel d'agrandissement ;
 - l'accès à une version audio, via un lecteur d'écran équipé d'une synthèse vocale ;
 - la restitution du texte vers un terminal « braille numérique ».

Les formats numériques permettent une navigation structurée au sein de l'œuvre. Signalons que l'accès à ces formats peut se faire via des supports adaptés (lecteur d'écran, plage braille, bloc-notes braille, logiciel d'agrandissement), mais aussi via des supports « grand public » comme des tablettes ou des smartphones dont l'utilisation est croissante par le public déficient visuel.

LIMITES DE CERTAINS FORMATS EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ

Le développement du livre numérique ne garantit pas en tant que tel l'accessibilité aux livres. En effet, les livres audio ne permettent pas, à proprement parler, un accès autonome au texte,

* Cette enquête a été réalisée par le Centre de transcription et d'édition en braille (Cteb), en partenariat avec la médiathèque José-Cabanis et l'Institut des jeunes aveugles de Toulouse.

interdisant de fait la navigation au sein du texte. Le braille a l'avantage de conserver les informations orthographiques et grammaticales, et est une des clés de l'intégration scolaire, étudiante et professionnelle. Il reste le seul moyen permettant une appropriation autonome du texte écrit.

Les formats numériques, sans traitement spécifique, restituent une lecture incomplète et parfois non ordonnée, via les lecteurs d'écran ou les terminaux en braille : pas d'accès aux images, aux schémas, aux notes de bas de page...

C'est bien sur ces constatations que nous avons souhaité trouver les moyens de pouvoir offrir aux jeunes lecteurs brailleux un plus large choix de lecture.

OBJECTIFS

Plusieurs associations en France transcrivent des livres à destination des jeunes lecteurs brailleux. Cependant, hormis les manuels scolaires, on constate que l'offre de lecture «loisir» est très réduite, et l'acquisition de ces livres n'est pas toujours rendue facile. Le prêt en bibliothèque implique que les livres adaptés soient disponibles. Les délais d'attente de prêt sont souvent dissuasifs pour les jeunes lecteurs.

Par ailleurs, les ouvrages adaptés mis à disposition des jeunes et des adolescents ne correspondent le plus souvent pas à leurs attentes, leurs goûts, leurs envies, et leurs passions du moment. Étant en pleine transition d'âge, de l'enfance à l'adolescence, il n'est pas évident de savoir ce qui les intéresse, et ce qu'ils veulent explorer à travers la lecture. Les livres qui sont transcrits pour eux sont choisis par des adultes qui peinent souvent à déterminer quels ouvrages pourraient les intéresser. Ainsi l'offre de livres adaptés, telle qu'elle est aujourd'hui, n'encourage pas les jeunes et les adolescents à la lecture.

La lecture étant un facteur essentiel pour l'apprentissage et l'accès à l'autonomie, il est préjudiciable aux jeunes et aux adolescents de ne pas pouvoir accéder à la lecture loisir, à la lecture plaisir et à la lecture culture.

L'association du Centre de transcription et d'édition en braille (Cteb), dont la mission est de permettre l'accès aux livres aux personnes

déficiantes visuelles, se devait de trouver le moyen d'élargir sa bibliothèque à destination des jeunes et des adolescents.

CONTRAINTES ET PROBLÉMATIQUE

Pour le Cteb, cette volonté de vouloir accroître la transcription d'ouvrages littéraires à destination des jeunes et des adolescents a fait l'objet d'un projet comportant certaines contraintes.

L'une d'entre elles concerne la détermination du nombre d'ouvrages «jeunesse» à transcrire par an, en proportion avec la production d'ouvrages littéraires «adultes» et «enfants».

En effet, compte tenu des moyens humains et financiers de l'association du Cteb, la production d'ouvrages littéraires en braille ne peut excéder aujourd'hui 80 nouveautés par an.

Ainsi, en 2015, 75 ouvrages ont rejoint le catalogue, dont 55 livres destinés aux adultes, 17 aux enfants et 3 aux adolescents.

Cette répartition des catégories d'âge montre bien à quel point la littérature adaptée aux jeunes et aux adolescents a été délaissée au profit de la catégorie adultes et enfants.

Au total, sur 1 274 livres inscrits au catalogue du Cteb, seulement 187 sont destinés aux jeunes et aux adolescents.

Tenant compte du projet d'accroissement du nombre de livres «jeunesse», rapporté au nombre total de livres (80) que le Cteb est en mesure de transcrire en 2016, une autre contrainte consistait à définir une nouvelle répartition par catégories d'âge.

Il a donc été décidé que, sur les 80 ouvrages littéraires à transcrire en 2016, 15 à 20 d'entre eux seraient destinés aux jeunes et aux adolescents. La problématique se situait principalement au niveau du choix des livres.

Comment sélectionner seulement 20 livres parmi tous ceux qui sont disponibles pour les lecteurs voyants? Afin de répondre à cette question, le Cteb a décidé de consulter, d'une part, les responsables des pôles Jeunesse de la médiathèque José-Cabanis de Toulouse pour connaître les livres qui plaisent aux jeunes lecteurs voyants et, d'autre part, la responsable de la bibliothèque de l'Institut des jeunes aveugles pour mieux connaître les habitudes de lectures des jeunes et adolescents brailleux.



MÉTHODES DE TRAVAIL

En optant pour ce projet citoyen d'offrir davantage d'ouvrages en braille aux jeunes et aux adolescents brailleuses, le Cteb s'est entouré de professionnels institutionnels de la lecture jeunesse, et d'une professionnelle spécialisée dans les documents et livres adaptés pour les jeunes aveugles.

C'est ainsi que le 15 décembre 2015, le premier comité de pilotage s'est réuni autour de ce projet pour définir une méthodologie de travail, réunissant le pôle Jeunesse et le pôle L'Œil et la lettre de la médiathèque José-Cabanis de Toulouse, le Centre de documentation de l'Institut des jeunes aveugles de Toulouse et le Cteb.

Cette première réunion a permis de définir le projet commun et d'y inclure chaque membre. L'objectif était de répondre à la question : « Comment choisir 20 livres susceptibles d'intéresser les jeunes et les adolescents ? »

Les responsables du pôle Jeunesse de la médiathèque de Toulouse connaissent les livres que les jeunes et adolescents voyants aiment emprunter, ceux qui ont le plus de succès, ceux qui connaissent un effet de mode, du plus ancien au plus récent. Elles sont donc en capacité d'établir une liste de livres pouvant répondre à certains critères.

Les responsables du pôle L'Œil et la lettre de la médiathèque de Toulouse gèrent le fonds braille et connaissent les habitudes d'emprunts des lecteurs brailleuses. Elles sont ainsi à même de diffuser l'offre de livres en braille auprès des emprunteurs.

La responsable du Centre de documentation et de la bibliothèque de l'Institut des jeunes aveugles étant en relation directe avec les jeunes et adolescents brailleuses, elle connaît leurs habitudes de lecture et les conseille lorsqu'ils expriment leurs goûts ou leurs envies. Elle est donc la personne la plus à même de communiquer avec les jeunes et adolescents brailleuses.

Les responsables du Cteb connaissent les contraintes techniques liées à la transcription, et pilotent la production d'ouvrages en braille. Elles ont donc pour mission d'orchestrer le projet et d'en assurer la réalisation.

Lors de cette première réunion, le Cteb a défini certains critères pour orienter le choix des livres :

- exclusion des livres qui font apparaître des images ou des photos (l'adaptation de ces

dernières pour des personnes non voyantes relevant de missions plus délicates et spécifiques) ;

- exclusion des livres constituant de longues séries – le nombre de 20 livres pour jeunes et adolescents à transcrire étant limité, le choix s'oriente plutôt vers des livres qui ont un début et une fin dans un seul volume ;
- ne pas se focaliser sur des livres « effet de mode ». Le catalogue pour jeunes et adolescents n'étant déjà pas assez riche, il serait dommage de transcrire des livres qui auraient une durée d'estime limitée dans le temps.

Avec ces premières indications, les responsables du pôle Jeunesse de la médiathèque ont intégré les contraintes techniques liées au choix des livres à transcrire. Leur interrogation pour réduire leur champ d'investigation afin d'établir une liste de livres s'est aussi portée sur les différences d'intérêts qu'il pouvait – ou non – y avoir entre les jeunes et adolescents non voyants et les jeunes et adolescents voyants.

En effet, certains livres, par exemple à destination des jeunes adolescentes, mettent l'accent sur le changement physique et l'apparence liée à la féminité (comme l'application de maquillage ou le changement de couleur de cheveux, etc.). Autant de préoccupations que les jeunes et les adolescents ont et qui trouvent réponses dans certaines lectures.

Cette réflexion pose donc la question suivante : les préoccupations, les goûts et les centres d'intérêt des jeunes et adolescents voyants sont-ils les mêmes que pour les jeunes et adolescents non voyants ? Comment savoir si leurs choix de lecture sont identiques ?

Face à toutes ces interrogations, le comité de pilotage a choisi de s'adresser directement aux jeunes et adolescents lecteurs brailleuses, en s'appuyant sur Elsa Sublorier, la responsable du Centre de documentation et de la bibliothèque de l'Institut des jeunes aveugles de Toulouse. C'est ainsi qu'elle a rédigé un questionnaire à destination des jeunes et adolescents malvoyants et non voyants pour enquêter sur :

- leur appétence à la lecture ;
- le temps qu'ils y consacrent ;
- leur taux de fréquentation de la bibliothèque ;
- la manière dont ils sont amenés à choisir un livre ;
- leurs genres littéraires préférés ;

- leurs types de romans préférés ;
- les sujets qui les intéressent.

Afin d'obtenir un maximum de réponses, il a été décidé que le Cteb diffuserait ce questionnaire à toutes les structures de scolarisation françaises accueillant des jeunes déficients visuels.

Ces structures ont été identifiées grâce à l'annuaire HANDI+ de l'Onisep paru en 2014 et qui ne recense pas moins de 250 établissements en France.

Le 15 février 2016, l'ensemble de ces établissements a reçu par voie postale, ainsi que par e-mail, une sollicitation pour participer à cette enquête.

Un courrier d'accompagnement expliquant le projet a été adressé aux enseignants, aux professeurs de français, aux responsables éducatifs et pédagogiques et aux responsables de CDI de ces structures afin de mener cette enquête avec les jeunes déficients visuels qu'ils encadrent.

RESTITUTION DE L'ÉTUDE

Le retour de l'enquête s'est effectué sur une période de deux mois. Le Cteb a réceptionné ces questionnaires complétés, de même que de nombreuses réponses des structures concernées.

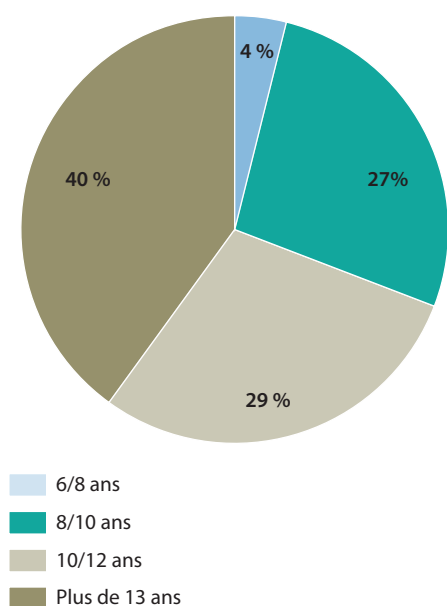
Neuf importantes structures ont pu faire participer à l'enquête les jeunes déficients visuels. Quinze structures ont répondu qu'elles ne pouvaient pas y donner suite, car les jeunes déficients visuels qu'elles accueillent ne connaissent pas le braille, soit parce que leur niveau de cécité leur permet de lire en gros caractères, soit parce qu'ils ne sont pas encore en âge de l'apprendre.

Au total, 55 jeunes lecteurs brailleistes issus de différentes structures en France ont répondu à l'enquête. Cela a permis au Cteb d'obtenir des réponses exploitables. Pour le travail d'investigation du comité de pilotage, nous nous sommes plus précisément concentrés sur les enfants de plus de 10 ans.

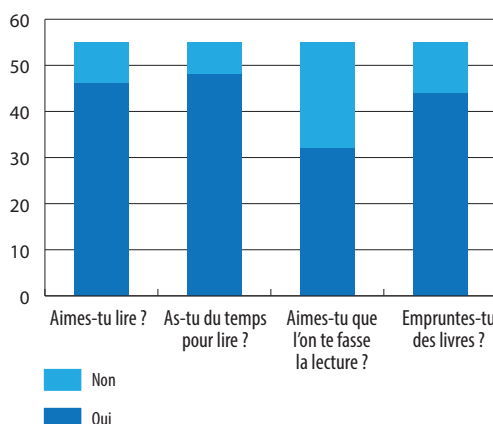
Au regard des réponses apportées, plusieurs éléments ont pu être mis en évidence :

- Tous les enfants, jeunes et adolescents, aiment lire, et ils ont du temps pour le faire.
- Lorsqu'un enfant manifeste un désir moindre pour la lecture, cela est directement lié aux difficultés de décodage du braille.
- Tous les jeunes et adolescents aiment qu'on leur fasse la lecture. Cette affirmation est particulièrement vraie pour la tranche d'âge 10-12 ans, alors que les + de 13 ans sont plus nombreux à avantager leur propre lecture.

Âge des participants



Appétence et habitudes concernant la lecture





Ainsi les plus grands privilégient peut-être davantage leur propre imagination. Ils ont probablement un imaginaire assez « rempli et construit » pour leur permettre une lecture très structurée.

- Parmi les habitudes de lecture, nous notons une généralisation des emprunts de livres au sein des bibliothèques et des CDI. Cependant, le choix restreint et la vétusté des ouvrages donnent aux jeunes et aux adolescents un sentiment de frustration.
- La bibliothécaire, l'école ou les amis influencent majoritairement les choix de lecture des jeunes et adolescents brailleux.
- Parmi les différents genres de livres, les jeunes et adolescents brailleux apprécient plus particulièrement les romans.
- Parmi les romans, l'aventure, le fantastique, la science-fiction ou les policiers sont les genres les plus aimés.
- Parmi les centres d'intérêt des jeunes et adolescents, nous retrouvons : les aventures, les enquêtes, la musique, les sciences (notamment l'univers et le corps humains – chez les plus grands), ou encore l'actualité et la vie quotidienne.
- De manière plus générale, nous pouvons également affirmer que les centres d'intérêt des jeunes lecteurs brailleux sont les mêmes

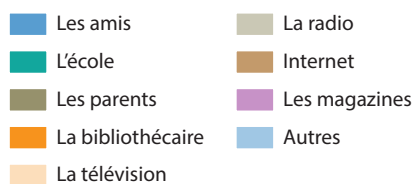
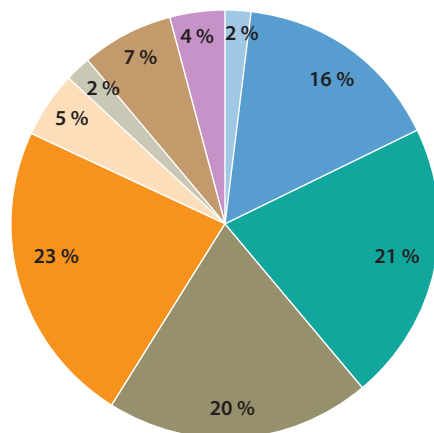
que ceux des jeunes lecteurs voyants du même âge. La déficience visuelle ne semble pas être un facteur qui modifie leurs choix.

Ces données collectées et analysées ont été communiquées le 13 avril 2016 aux responsables du pôle Jeunesse de la médiathèque de Toulouse. Elles ont ainsi permis à ces dernières de pouvoir établir une liste de 22 ouvrages littéraires à transcrire pour les jeunes/ados.

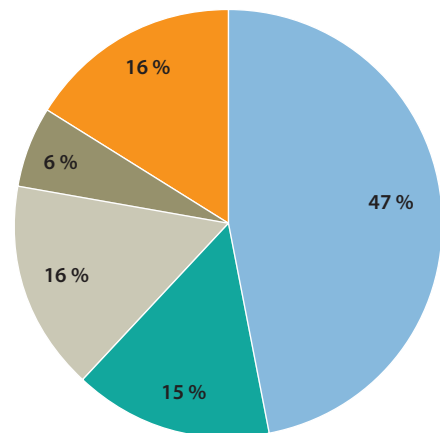
La responsable du pôle L'Œil et la lettre a également eu la charge de vérifier si la liste des ouvrages littéraires retenus ne contenait aucun titre qui ait déjà été transcrit en braille par d'autres organismes ou associations en France. Cette mesure de précaution assurera qu'aucun « doublon » ne sera proposé sur le plan national. Tenant compte des attentes des jeunes et adolescents, les 22 ouvrages retenus pour être transcrits correspondent bien aux objectifs que le comité de pilotage s'était fixés dans le cadre du projet.

Afin de diffuser le plus largement possible les prochaines nouveautés du catalogue braille à destination du jeune public, le Cteb a fait parvenir à l'ensemble des structures qui ont été sollicitées ses remerciements pour leur participation, les résultats obtenus, ainsi que la liste des 22 prochains ouvrages qui rejoindront la librairie « jeunesse ».

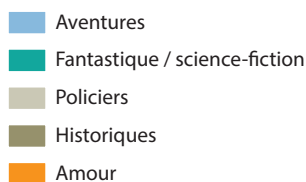
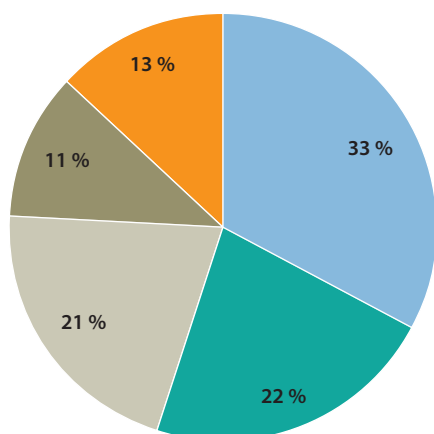
Aide au choix du livre



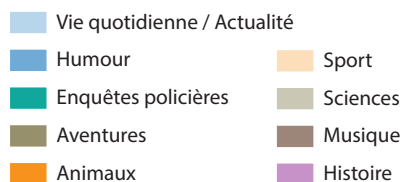
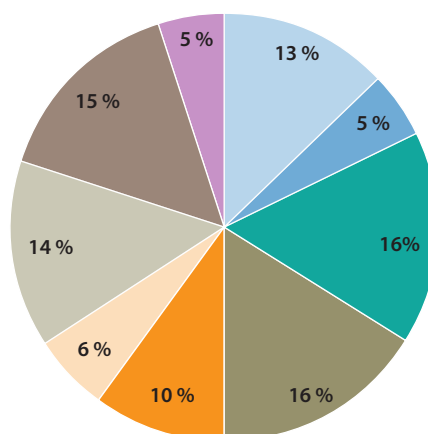
Préférences de lecture



Types de romans préférés



Autres centres d'intérêt (plus généraux)



Cette communication, exprimée par le retour de l'enquête aux 250 établissements impliqués, vise différents objectifs :

- sensibiliser sur la mobilisation rendue aujourd'hui possible pour apporter ensemble quelques facilités d'accès à la culture, aux loisirs et à l'éducation aux jeunes et adolescents déficients visuels ;
- inciter à renouveler un fonds de bibliothèque et de CDI qui, souvent obsolète, n'incitait pas les jeunes et adolescents à découvrir le plaisir de la lecture ;
- rendre l'apprentissage du braille moins laborieux grâce à un choix de lecture plus approprié ;
- communiquer auprès des jeunes et des adolescents, et de leur entourage proche, sur les nouveaux moyens d'acquisition de livres, ceux-là même qui ont été choisis avec eux et pour eux.

Le Cteb, qui sera prochainement en mesure d'ajouter cette liste des 22 livres retenus à son catalogue, améliore par ailleurs ses moyens de communication pour les personnes déficientes visuelles. À la rentrée de septembre 2016, son nouveau site de librairie en ligne accessible a remplacé le précédent¹. En outre, l'actualité du Cteb se vit au quotidien avec ses utilisateurs et ses partenaires sur Facebook².

CONCLUSION

De nombreuses organisations, institutions et associations œuvrent au profit des personnes déficientes visuelles. Toutes ont des compétences et des moyens qui méritent d'être rassemblés pour pouvoir améliorer au mieux le quotidien des personnes atteintes par ce handicap.

Si les moyens financiers font souvent défaut au progrès, la mise en commun des moyens et des compétences peut rendre plus efficaces certaines actions que lorsqu'elles sont réalisées de manière isolée. C'est dans cet esprit fédérateur et coopératif que le Cteb a souhaité concrétiser le projet d'offrir un plus large choix de lecture aux jeunes et adolescents brailleux. Un tout petit pas vers l'accessibilité à la culture, à l'égalité des droits et des chances. D'autres pas seront à venir avant de pouvoir offrir le livre de son choix à un lecteur brailleux dans un délai d'acquisition réduit et à un coût identique au prix public des livres en « noir ». C'est le projet qui anime aujourd'hui le Cteb, la Fédération des aveugles de France et les associations offrant des services de transcription.

Gageons que ce souhait puisse voir le jour grâce à la mobilisation de tous et au soutien des pouvoirs publics.

B:F

¹ <http://www.cteb.fr>

² <https://facebook.com/cteb.braille>